

à l'école St.-Jean-Baptiste, dirigée par les Frères St.-Viateur.

Après avoir remis son fils au soin du Frère Pelletier, chargé de recevoir les enfants, il s'est rendu chez l'économe pour solder la pension et pour payer les livres ; puis il a voulu revoir son petit garçon pour lui dire adieu avant de repartir.

Jugez de sa surprise, lorsqu'en pénétrant dans la salle de rentrée, il a aperçu son fils de dix ans qui était déjà à genoux au milieu de la pièce et auquel on avait déjà fait embrasser la terre.

Ainsi, cet enfant n'était pas encore livré aux mains des Frères, puisque la pension n'était pas payée et déjà ceux-là lui avaient fait faire une saleté, un acte repoussant et avilissant.

Voilà bien les gens auxquels on confie la jeunesse, voilà ceux qui ont charge de nous faire des citoyens fiers et libres.

C'est une honte nationale ; d'autant plus que c'est un système, un système de crétinisation progressive.

Ce n'est pas la simple idiotie des Frères qui les pousse à infliger ces châtimens dégradants ; c'est le vice, c'est la haine de la société libre.

Tous ces frocards-là sentent sous leur defroque noire, en dépit des vœux et des serments, des ambitions et des jalousies sans nom.

Esclaves, ils envient notre liberté.

Emasculés, ils jaloussent notre virilité.

Toutes les tortures qu'ils éprouvent à se voir parqués comme des ilotes sans sexe, sans nationalité, sans patrie, ils les compensent par la tyrannie sur les faibles qui tombent à leur portée.

Le petit Desaulniers dont nous parlons est un jeune garçon qui a été bien élevé chez ses parents, avec des délicatesses et des raffinements contrastant singulière-

ment avec les mœurs de bêtes brutes des garçons de charrue dont on fait des Frères St.-Viateur, et c'est uniquement à cet antagonisme des deux éducations, à cette hostilité de race qu'il faut attribuer le dévolu jeté sur lui par le Frère Pelletier. Un petit sauvage quelconque, mal débarbouillé, sale, suant le vice et la crasse originelles, n'aurait pas provoqué la haine et l'envie d'écrasement du Frère, au contraire, il eût existé entre eux une affinité de race et de sentiment qui aurait vite amené une amitié très intime. Leurs instincts crapuleux eussent fraternisé. Mais aussitôt qu'il aperçoit un enfant propre, poli, convenable, la haine de l'être inférieur éclate, c'est une insulte dont il ressent toute la cinglante ironie et il faut que le pauvre petit en soi puni.

A genoux, donc, et baisez la terre !

Voilà un des exemples nombreux des infamies qui sont perpétrées dans les collèges et écoles tenus par des ordres religieux.

Voici la moralité de l'éducation qu'on y fournit, et comme il est de notre habitude de donner à tout une conclusion pratique, nous ajoutons à notre programme de réforme, un nouvel article dont ce qui précède démontre la nécessité :

“ Abolition dans les écoles de tout châtimement corporel, quel qu'il soit, et de toute punition de nature à dégrader le moral des élèves.”

Ce qui n'empêchera pas des pères de famille de régler leur petit compte en particulier avec le Frère délinquant ; à notre avis, une bonne râclée à Saint-Viateur est encore le meilleur remède.

PIERRE LEROUGE.

Nos abonnés sont priés de nous adresser le montant de leur abonnement.